

Hénin Beaumont

Vérité

S O M M A I R E

- LA BRIGADE FINANCIÈRE À HÉNIN-BEAUMONT PAGE 2
- SAINTE HENRIETTE : UNE ARNAQUE À 6 MILLIONS D'EUROS ! PAGE 2
- LES BRÈVES PAGE 4

52 % DES HÉNINOIS COCUS ?



150 salariés municipaux embauchés avant les élections, virés après !

Ainsi, nous avons eu raison avant tout le monde durant la campagne électorale.

L'embauche de plusieurs dizaines de salariés précédant les élections était bien une manœuvre électorale de Gérard Dalongeville pour attirer à lui des suffrages.

Aujourd'hui, la mairie ne peut plus payer les 900 salaires d'employés communaux et dégraisse à tour de bras. Ainsi, la majorité des nouveaux embauchés se retrouve aujourd'hui à mi-temps en attendant d'être virés définitivement.

Ils ont servi de chair à canon électorale pour les intérêts basement personnels de Gérard Dalongeville. C'est une véritable honte pour un parti comme le PS qui prétend combattre les « patrons-voyous » et qui se comporte comme de véritables requins !

Le maire d'Hénin-Beaumont a franchi le Rubicon en osant imputer les licenciements des salariés aux « services de la ville ». Cet argument relève de la plaisanterie puisque le directeur des ressources humaines d'une commune doit obtenir une autorisation écrite d'un élu avant de mettre fin à un contrat.

En réalité, Gérard Dalongeville est acculé par son propre système : soit il met fin aux contrats et il se met à dos une partie de son électorat et valide son inéligibilité aux yeux de la loi, soit il continue de maintenir une masse salariale de 900 salariés et met la ville en état de faillite.

Ces manœuvres du maire d'Hénin-Beaumont sont aujourd'hui devant la justice : nous considérons que ces embauches massives ont altéré la sincérité du scrutin !

Floués !

Trois mois après avoir été réélu grâce à une campagne clientéliste sans précédent, Dalongeville et sa majorité socialo-communiste font tomber les masques !

Le licenciement programmé de 150 employés municipaux (uniquement recrutés avant les élections pour s'acheter une clientèle électorale dans les quartiers les plus défavorisés de la ville), l'augmentation des impôts locaux pour l'année prochaine (après avoir promis une baisse), l'imminente mise sous tutelle de la ville par la préfecture et la fin des chantiers révèlent toute l'imposture de la clique socialo-communiste.

52% des Héninois ont été d'une grande naïveté. Ils se réveillent aujourd'hui avec la gueule de bois. Le temps des promesses et des mirages a laissé place à une cruelle réalité. Et même ceux qui ne paient pas d'impôts sont victimes de cette escroquerie politique. Suspension des travaux et des services aux habitants, licenciements, économie locale moribonde, baisse du pouvoir d'achat du à l'augmentation de la fiscalité locale : c'est une rentrée atroce qui attend les Héninois et Beaumontois. Nous les avons prévenus. Et si bon nombre regrettent déjà ouvertement leur vote en faveur du maire sortant, ils sont désormais face à leurs responsabilités : celles d'avoir d'été floués...

La brigade financière et la chambre régionale des comptes en mairie !

C'est désormais officiel depuis début mai. La chambre régionale des comptes et la brigade financière de la police judiciaire sont en mairie d'Hénin-Beaumont suite à de nombreuses irrégularités et infractions commises par la municipalité socialo-communiste..

Plus grave, le budget de la ville est en déséquilibre suite à l'augmentation inconsidérée des dépenses de personnel. Le trou financier serait si énorme (il faut bien payer la campagne démagogique et clientéliste du maire) que la préfecture a ordonné, le 16 mai dernier, à la chambre régionale des comptes de redresser la situation. Soit la quasi-même procédure qui avait abouti, en mars 2004, à l'augmentation de 85% de la fiscalité locale...

**Steeve Briois avait prévenu les Héninois :
Si Dalongeville repassait,
la ville serait à nouveau en déficit...**

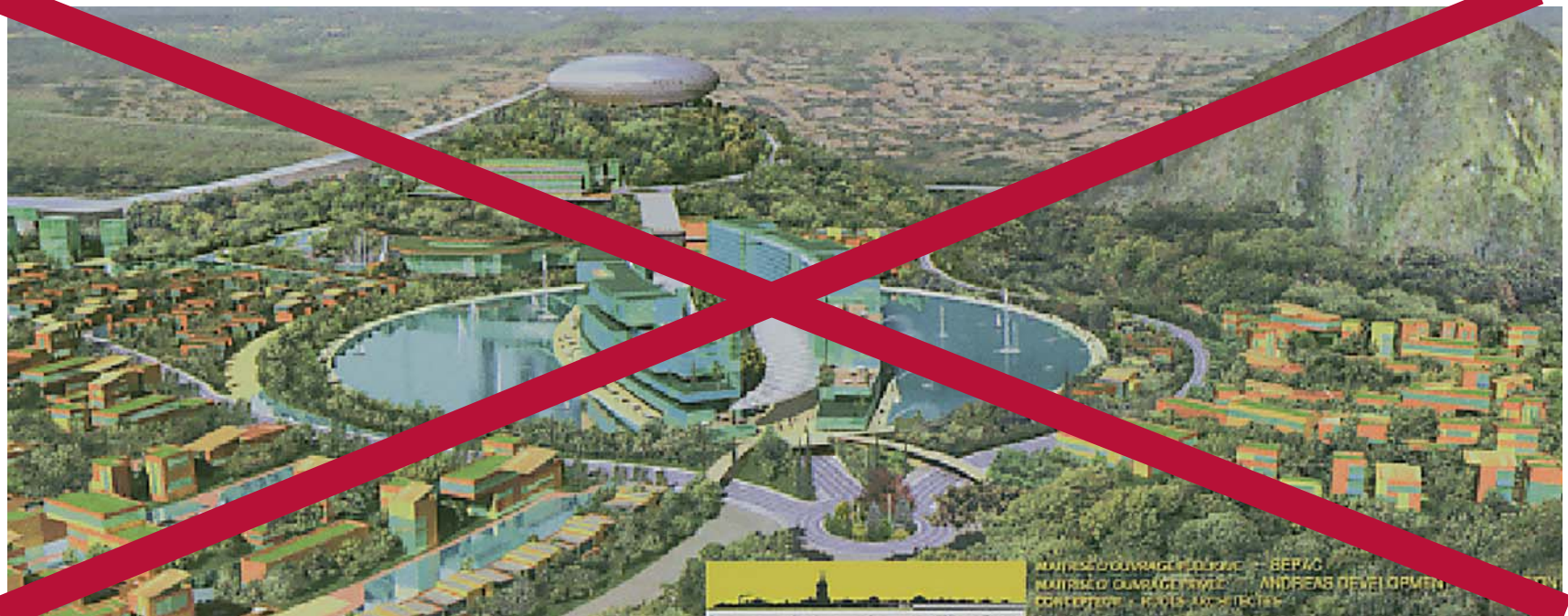
Dans VDN du 14 juin dernier, Viviane Bourdon, présidente de troisième section de la chambre régionale des comptes, ne dit pas autre chose : son impératif est que le personnel comme les fournisseurs soient payés. Pour cela, une augmentation de la fiscalité et des licenciements sont envisagés. C'est là que tout change pour le maire : après avoir coupé la ville en deux et monté les Héninois qui ne paient pas d'impôts contre ceux qui en paient, Gérard Dalongeville risque d'avoir tout le monde sur le dos.

C'est en effet chez les plus défavorisés que Gérard Dalongeville a fait le plus de promesses inconsidérées. Promesses d'autant plus scandaleuses qu'il savait ne pas pouvoir les tenir, surfant cyniquement sur le malheur des plus démunis.



A tout cela s'ajoute la visite de la brigade financière chez les fournisseurs de la ville (VDN du 14 juin 2008). **Etrange puisque cette brigade dépendante de la police judiciaire n'est saisie qu'en cas de malversation, corruption et autres délits financiers... Non, décidément, rien ne va plus en mairie d'Hénin-Beaumont.**

Sainte Henriette : une arnaque à 6 millions d'euros !



Dans la série « promesses et arnaques », tirez la carte Sainte Henriette créée par Facon et Dalongeville. Souvenez-vous, en janvier 2006, Facon et Dalongeville révélèrent le projet du siècle sur l'ex-friche Sainte Henriette : lagon géant, piscine olympique, immeubles de standing, équipement luxueux, piste de ski, centre de cascades, complexe sportif : on allait voir ce qu'on allait voir !

Trois ans après, le projet est au point mort faute de financement et d'investisseurs sérieux. Cette plaisanterie et cet amateurisme de Faon et Dalongeville

seraient sans gravité si le simple cout d'étude de ce projet n'avait pas atteint 6 millions d'euros que les éternels cocus de contribuables vont devoir payer !

Pour ce qui est des pièges à cons et des promesses pour gogos, on peut toujours faire confiance à Facon et Dalongeville. Après la gare TGV, l'université et le lagon, la tour Eiffel ne tardera pas à venir se délocaliser à Henin-Beaumont.

Héninois, Beaumontois réveillez vous !



Steeve Briois : « La victoire du mensonge, de la malhonnêteté et du clientélisme ».

HB Vérité : Steeve Briois, il y a trois mois, vous avez été battu au second tour des municipales face à la liste socialo-communiste conduite par le maire sortant. Que s'est-il passé ?

Steeve Briois : Nous avons aujourd'hui la démonstration qu'une ville peut être achetée. Pouvions-nous lutter à armes égales avec le maire d'Hénin qui, dans les mois précédents l'élection, a acheté une partie de la population avec l'argent public ?

Je vous rappelle les chiffres : 150 embauches trois mois avant l'élection, de centaines de places de football à Bollaert offertes dans certains quartiers, utilisation des moyens de la ville à des fins électorales, achat de cadeaux aux personnes âgées, jamais nous n'avions assisté à de telles dépenses électoralistes.

HB vérité : Vous remettez donc en cause le vote des Héninois ?

Steeve Briois : Je constate simplement que la loi a été violée et les dispositions du code électoral bafouées. Sur le fond, comment en vouloir aux Héninois en difficulté qui ont servi de chair à canon pour la réélection du maire et qui seront virés demain. Je les avais pourtant prévenus !

HB Vérité : Que pensez-vous de la campagne électorale ?

Steeve Briois : Elle a été délétère avec la diffusion de tracts anonymes diffusant de fausses nouvelles. Ainsi, il n'y a que les naïfs pour avoir cru que la pose d'un petit kiosque place de la République allait supprimer le marché alors qu'au contraire, les animations sur Kiosque l'auraient développé. Il n'y a que les naïfs pour croire que nous allions licencier l'ensemble du personnel communal alors que nous avons affirmé le contraire en ne rem-

plaçant pas le personnel partant en retraite. Aujourd'hui, si nous avions gagné, il n'y aurait pas ces licenciements massifs.

La veille du premier tour, les sbires de Dalongeville ont distribué un tract affirmant que ma permanence avait été perquisitionnée par la police, ce qui est évidemment faux !

HB Vérité : Parlez nous de la campagne entre les deux tours :

Steeve Briois : L'affairiste Laurent Bocquet qui a enregistré le plus mauvais score de France pour l'UMP et le plus mauvais score de la droite à Hénin depuis l'instauration du suffrage universel a été se prostituer auprès du maire sans doute en échange de quelques services. Nous avons assisté au mariage de gens se crachant dessus quelques jours auparavant pour quelques prébendes. Ainsi, le communiste Noel, les socialistes Ferrari, Genty, Lienemann, Policante ont été, la corde au cou, faire acte d'allégeance auprès du maire pour un poste d'adjoint à 1 000 euros par mois. On peut difficilement faire plus minable après avoir décrié les méthodes du maire et l'avoir traité d' « incompetent qui devait rendre des comptes » (sic).

Le soir du second tour, nos partisans ont été

conspués à la mairie. Mon nom a été insulté, accompagné de menaces de mort.

Cette élection municipale c'est la victoire du mensonge, de la malhonnêteté et du clientélisme.

HB Vérité : Pouvez-vous répondre aux rumeurs qui disent que vous avez quitté Hénin-Beaumont.

Steeve Briois : Il s'agit des éternels ragots colportés par Dalongeville. Moi, je suis un vrai Héninois contrairement à lui qui n'est qu'un parachuté de Bapaume. Il est venu habiter à Hénin-Beaumont pour être rémunéré par Darchicourt en tant que Directeur de cabinet. Il est Héninois par l'argent, moi par le cœur. J'habite Hénin depuis mon enfance, j'y ai fait toute ma scolarité, il ne peut pas en dire autant.

HB Vérité : Donc, vous allez continuer à vous présenter ici ?

Steeve Briois : Evidemment, je me battrai jusqu'au bout contre les méthodes d'un clan qui a divisé la ville en deux car si la Voix du Nord a insisté sur le triomphe de Dalongeville, rappelons que l'opposition a réalisé plus de 48% des voix. Le succès du maire est donc très relatif et surtout limité dans le temps, aux Héninois d'ouvrir les yeux !

Merci aux 3650 électeurs d'Hénin-Beaumont lucides !

Toute l'équipe de la liste « Hénin-Beaumont pour vous ! » remercie les 3 650 électeurs d'Hénin-Beaumont (soit près de 30% des électeurs) d'avoir voté en faveur de Steeve Briois et Marine Le Pen. En enregistrant une progression de 10 points (contre une chute de 6 points pour le maire sortant) par rapport aux dernières municipales, Steeve Briois a imposé 5 élus au conseil municipal faisant entrer le plus important groupe d'opposition de toute l'histoire politique d'Hénin-Beaumont. Un rebondissement est à prévoir et, tôt ou tard, nous gagnerons Hénin-Beaumont pour en faire une ville tournée vers ses habitants et non vers un clan.

Un recours contre l'élection municipale

Steeve Briois a soulevé 7 griefs pour obtenir l'inéligibilité de Gérard Dalongeville :

1. Dans le cadre de la campagne des élections municipales d'Hénin-Beaumont, le candidat Gérard Dalongeville a détourné les moyens de la commune d'Hénin-Beaumont au profit de sa campagne électorale personnelle en violation de l'article L 52-8 du code électoral. Il est démontré, que le personnel communal, les véhicules de la commune ainsi que des manifestations communales ont contribué à la campagne personnelle du candidat Gérard Dalongeville. Sans parler de « cadeaux » offerts aux électeurs.

2. En sa qualité de maire d'Hénin-Beaumont, Gérard Dalongeville a également violé l'article L 52-1 du code électoral qui interdit toute campagne de promotion publicitaire des réalisations ou de la gestion

d'une collectivité sur le territoire de la collectivité durant une période de 6 mois précédents l'élection.

3. Gérard Dalongeville a également violé l'article L 231 du code électoral en plaçant des employés de la commune sur sa liste alors que leur inéligibilité était avérée.

4. Plusieurs personnes morales de droit privé ont consenti des dons en nature à la campagne de Gérard Dalongeville en violation de l'article L 52-8 du code électoral.

5. Par des manœuvres frauduleuses, Gérard Dalongeville a également violé les articles L52-12 et L52-

11 du code électoral relatif à l'unicité de son compte de campagne et à son plafonnement.

6. Des dépenses relatives à la propagande électorale du maire ont été payées sans passer par le mandataire financier en violation des articles L 52-4, L 52-5 et L52-6 du code électoral.

7. Une série de tracts anonymes, diffamatoires et diffusant de fausses nouvelles a été distribué la veille des différents tours.

En attendant que le recours soit examiné par la justice, les élus de la liste Briois ne siègeront pas au conseil municipal. Nous considérons en effet l'élection de Gérard Dalongeville entachée de fraudes financières et de détournement des moyens municipaux.



Mondialisation : de l'horreur économique à l'insurrection sociale

L'affaire des sept salariés de la teinturerie Staf à Hénin Beaumont qui viennent de se voir proposer un reclassement au Brésil ou en Turquie à 315 ou 230 euros brut par mois est doublement emblématique :

- d'une part, comme d'autres mauvaises nouvelles, cette annonce intervient opportunément après les élections. Non seulement le système prend les salariés français pour des kleenex mais en plus il prend les citoyens pour des imbéciles.

- d'autre part, cette immonde proposition de reclassement montre que dans la mondialisation « prétendument heureuse » que l'on veut nous imposer, l'immoralité est parfaitement légale.

Cette décision d'horreur économique est la

conséquence directe de la politique ultralibérale et mondialiste mise en place par l'UMP, soutenue par son complice le Parti Socialiste, avec la bénédiction de l'Europe de Bruxelles, incapables de défendre les salariés français.

Marine Le Pen exprime son écœurement et sa révolte. Elle met solennellement en garde nos gouvernants dont le projet vise à « adapter » la France à la mondialisation. Si de tels projets devaient se poursuivre, il n'y aurait pas d'autre voie que d'en appeler à l'insurrection sociale.

Par ailleurs, les élus régionaux du Front National exigent le remboursement immédiat des 170 743 € versés par le Conseil Régional du Nord/Pas-de-Calais à cette société.

Les immigrés clandestins nourris et logés par la mairie d'Hénin

La venue, le 24 avril dernier, d'immigrés clandestins à Hénin-Beaumont est une insulte au Droit Français. Que des personnes violant allègrement la loi, sous le coup de plusieurs jugements définitifs ordonnant leur expulsion, puissent venir parader et manifester dans les rues est un véritable scandale.

Scandale d'autant plus inadmissible que des élus de la municipalité d'Hénin-Beaumont sont venus soutenir cet appel à la transgression de la loi.

La marche des « sans-papiers » dans plusieurs villes de la région Nord-Pas-de-Calais participe à ce chantage à la charité, à l'humanisme bon marché visant à faire croire que la France peut accueillir toute la misère du monde.

Alors que la commune d'Hénin-Beaumont, à l'instar d'autres villes régionales, enregistre plus de



800 demandes de logements en attente, un taux de chômage supérieur à 19%, il est indécent de laisser penser que nous avons les capacités à accueillir des étrangers sachant que nous n'arrivons déjà pas à soutenir les nôtres.

Steeve Briois dénonce le fait que ces immigrés soient nourris et logés par la municipalité d'Hénin-Beaumont !

BRÈVES

■ Endoctrinement chez la directrice de l'école Fallières

Durant la campagne électorale, l'immonde Françoise Dupuis s'est servie de son statut de directrice de l'école Fallières pour appeler à voter Dalongeville et insulter l'opposition municipale. En sortant de son devoir de réserve et en se servant de son métier d'enseignant, l'immonde Dupuis a employé les méthodes d'endoctrinement que les nazis utilisaient dans les écoles.

■ Règlement de comptes entre amis

Comment reconnaît-on un ami de Gérard Dalongeville ? Au nombre de couteaux plantés dans son dos. Le jour de l'élection du président de l'agglomération, Dalongeville promet à Facon de voter pour lui à 15 heures. Trois heures plus tard il le poignarde au profit de Corbisez qui lui-même avait poignardé Facon une heure plus tôt, après avoir été, lui aussi, poignardé par Facon en 2007. Vous suivez ? C'est beau l'amitié au parti socialiste...

■ Lienemann, première adjointe fictive

On ne voit plus Marie-Noëlle Lienemann à Hénin-Beaumont alors qu'en tant que première adjointe rémunérée, elle a une obligation de présence et de travail. Sa délégation est purement fictive et ses apparitions de plus en plus rares. Rappelons que les élus d'opposition, eux, ne touchent pas un centime de la mairie et sont traités comme des parias en n'étant jamais invités à aucune manifestation de la mairie.

■ Pas de retraite pour Claude Chopin

On le jette par la porte, il rentre par la fenêtre. Claude Chopin, 74 ans, après avoir été adjoint au maire depuis 1977 détenant le triste record de l' élu ayant touché le plus d'indemnités de la ville, vient d'intégrer le cabinet du maire. Claude Chopin n'ayant pas une tête à travailler gratuitement, on aimerait connaître le montant de son contrat. Et dire que les socialistes prônent la retraite à 60 ans pour laisser la place aux jeunes...

COUPON CONTACT

Contre la désinformation des médias, consultez chaque jour le blog de Steeve Briois
www.briois.net

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Tél _____ Courriel _____ @ _____

Je désire rejoindre l'équipe de Steeve Briois et Marine Le Pen

Je soutiens l'action de Steeve Briois et Marine Le Pen

À RENVOYER À : STEEVE BRIOIS - BP 143 - 62253 HÉNIN-BEAUMONT CEDEX
TÉL : 03 21 49 42 13